

L'ERMITE (BRAINE-L'ALLEUD)

La chaussée provinciale d'Alseberg à Braine-l'Alleud traverse un pays accidenté, tapissé de cultures, et elle côtoie le vaste plateau où se déroula la tragique épopée de 1815.

Cette route dessert un hameau de Braine-l'Alleud : L'Ermite (en flamand *Ter-Cluysen*), qui, au XII^e siècle, était encore niché en pleine forêt. Les bois de cette région — il en reste des lambeaux de place en place — rattachaient, à cette époque, la merveilleuse forêt de Soignes au solitaire et pittoresque bois de Hal. Le vieux chemin de Bruxelles à Nivelles passait à L'Ermite, à travers ces profondeurs boisées.

Déjà en 1131, des terres défrichées furent, en cet endroit, données à l'abbaye de Gembloux, par nos anciens ducs. Telle est l'origine du hameau de L'Ermite qui, alors, portait le nom de ces nouvelles cultures : Dudinsart.

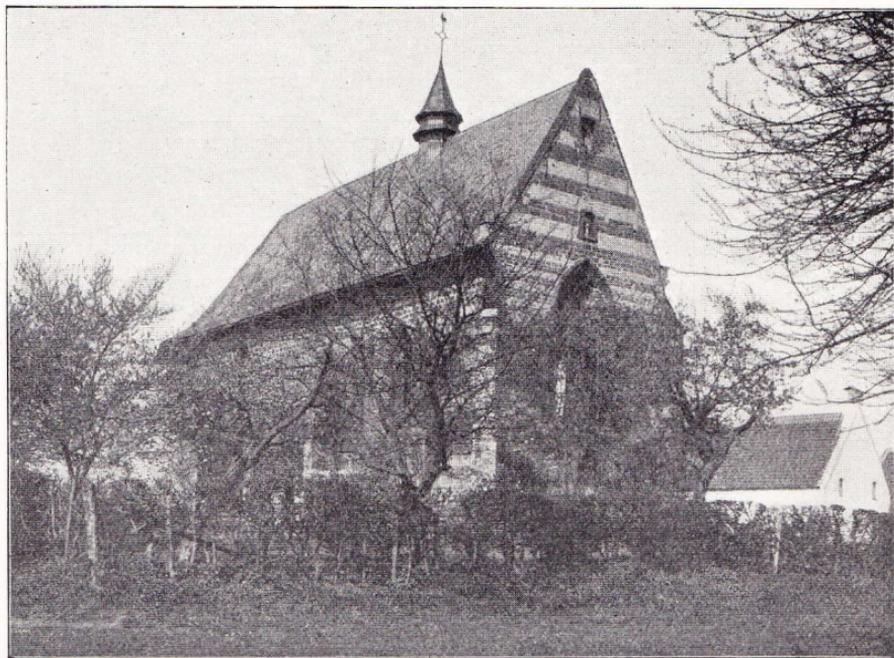
Avec ses maisonnettes réfugiées sous la cime de grands arbres, c'est une agreste bourgade; je vous engage à la visiter, la première fois que vous irez revoir le site voisin de Sept-Fontaines. En arrivant de là, par le chemin qui traverse les bois de l'ancienne abbaye et qui, au delà, côtoie le bois de Clauseweide et la ferme du Culot, L'Ermite apparaît au milieu d'un fouillis de verdure, d'où surgit le clocheton d'une vieille chapelle. C'est un tableau reposant et riant.

La chapelle dont je viens de dire un mot a son histoire, que je me propose de retracer brièvement, d'après l'inépuisable ouvrage consacré par Tarlier et Wauters à l'arrondissement de Nivelles.

A la fin du XIV^e siècle, il se forma à Wauthier-Braine une communauté connue sous le nom de *Couvent de la Motte*. Cette congrégation ne prospéra guère. En l'année 1399, elle ne se

composait que de « deux povres femelettes, qui s'étaient retirées en une maisonchele, où elles ont mené longuement sainte vie et honnête conversation ».

La duchesse Jeanne, instruite d'un projet que les béguines de la Motte avaient formé de prendre l'habit religieux, leur prêta son assistance. La chapelle de Dudinsart (ou plutôt de L'Ermité ou Ter-Cluysen, car cet oratoire avait déjà donné son nom au hameau)



BRAINE-L'ALLEUD — La chapelle de L'Ermité

n'était plus régulièrement desservie par l'abbaye de Gembloux, qui, précédemment, y faisait célébrer trois messes hebdomadairement par un de ses religieux. Jeanne fit faire l'estimation des biens que ce monastère possédait à L'Ermité et elle décida de réserver ce petit domaine aux recluses de la Motte, moyennant paiement d'un cens annuel de 14 florins à l'abbaye de Gembloux. Cette cession comprenait 17 bonniers de terres, le droit de pâture dans la forêt voisine, une seigneurie foncière, etc. L'évêque de Cambrai, dont la plus grande partie du Brabant dépendait anciennement au spirituel, ratifia et il décida que les religieuses adopteraient la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Le Brabant comptait une abbaye de plus.

Nos anciens souverains dotèrent assez largement, selon leur coutume, les béguines de L'Ermite. Une donation que leur fit Jean IV mérite d'être rappelée : en 1420, il leur céda, moyennant une légère redevance, une bruyère sablonneuse et pierreuse, pleine de... loups et de renards. On voit que la disparition des animaux sauvages dans nos régions est relativement récente.

Nonobstant l'appui de nos princes, le couvent de Ter-Cluysen ne prospéra pas beaucoup. Il n'eut même en cette localité qu'une existence de peu de durée. Les béguines se retirèrent à Bruxelles en 1456, à la suite de circonstances que Tarlier et Wauters rapportent en ces termes :

« On était indigné, à Bruxelles, de la conduite des Dames-Blanches ou religieuses de Jéricho, de l'ordre de Saint-Victor, qui vivaient sans règle et sans directeur. Le confesseur des sœurs de L'Ermite parvint à obtenir pour son couvent la cession de leurs biens. Les Victorines, protégées par quelques membres du magistrat, résistèrent autant qu'elles purent, mais leur suppression fut déterminée par l'intervention de la duchesse de Portugal, qui conduisit elle-même à Jéricho les sœurs de L'Ermite. Celles-ci vécurent depuis à Bruxelles jusqu'à leur suppression sous le règne de Joseph II, en 1783 (1). »

La vieille chapelle en gothique flamboyant qu'on voit encore à L'Ermite est celle des demoiselles de Ter-Cluysen. Cette pittoresque bâtisse, transformée de nos jours en atelier de charron, se dresse au milieu d'un petit enclos cultivé, à quelques mètres de la route provinciale. Pendant le mois de mai, lorsque les vergers d'alentour étalent leurs bouquets de fleurs neigeuses, la visite de ce coin poétique est une griserie pour les sens.

La chapelle est un édifice rectangulaire dont l'appareil, formé d'assises superposées de pierres calcaires et de pierres ferrugineuses, est très curieux. Des poiriers accrochent à ce vénérable oratoire leurs branches étalées en espalier.

À l'intérieur, on voit encore un vieux bénitier, des crédences, des traces d'anciennes portes voûtées et de peintures murales, etc.

(1) Une rue de Bruxelles a conservé le nom du couvent des Victorines (rue Jéricho). Ce cloître formait, à l'endroit où l'on a percé cette rue moderne, un domaine allodial de 4 hectares environ, avoisinant la première enceinte de Bruxelles, à quelques pas de la porte et de l'église Sainte-Catherine.

Le Vieux-Marché-aux-Grains était jadis un fossé, désigné sous le nom de *Fossé des Dames Blanches*.

Le plafond a des crépissages Louis XIV, sur lesquels on lit le millésime de 1745; cette date rappelle une restauration.

Les religieuses de Ter-Cluysen avaient, je l'ai dit, une cour censale. Chose curieuse, leur échevinage a conservé jusqu'au xv^e siècle l'ancienne coutume de ne pas passer d'actes pour les ventes, les partages et les mutations de biens et de ne pas tenir un registre aux adhéritances. Des difficultés ayant surgi à la suite de cet état de choses, ce qui était inévitable, les religieuses demandèrent à Philippe le Bon et obtinrent de lui l'autorisation de nommer un clerc pour la passation des actes et de placer dans l'église un coffre à trois clefs pour la conservation du double de tous les documents qu'il rédigerait.

A part quelques contestations avec le prieuré voisin de Sept-Fontaines, l'histoire ne relate pas d'autres faits saillants au sujet de la communauté de L'Ermitte.

A côté de la chapelle s'élève une belle et grosse ferme, désignée encore sous le nom de *ferme de Jéricho*. De même que la chapelle, elle appartient de nos jours au baron Snoy, député de Nivelles, dont la résidence d'été se trouve dans le voisinage, à la *Villa Gauchez* (1).

Aux alentours, maints coins rustiques se rencontrent et ajoutent à l'intérêt de ce site tout à fait inconnu.

Une allée, l'*avenue de l'Ermitte*, réunit le hameau que je viens de décrire à la station de Waterloo.

(1) La chapelle de L'Ermitte est désaffectée depuis le départ des religieuses. Elle a toutefois été livrée de nouveau au culte pendant quelque temps, à l'époque où l'on construisit l'église actuelle du hameau.

Grâce à M. le baron Snoy, la conservation de ce curieux édifice est assurée. Il en fait entretenir la toiture avec soin.

ARTHUR COSYN

LE
BRABANT
INCONNU

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DU
TOURING CLUB DE BELGIQUE

ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES DE L'AUTEUR



BRUXELLES
IMPRIMERIE SCIENTIFIQUE
CHARLES BULENS, ÉDITEUR
75, rue Terre-Neuve, 75

1911